

**Discours prononcé par Monsieur le Directeur général lors des vœux au personnel provincial  
le 19 décembre 2013**

Monsieur le Gouverneur,  
Monsieur le Président,  
Madame, Messieurs les Députés,  
Chers Collègues,

Si la capacité à intégrer les changements est une qualité, nous devons être, nous les agents provinciaux, les plus vertueux d'Europe.

Après la réduction du nombre des élus provinciaux au terme du scrutin d'octobre 2012, l'année qui s'achève aura vu se succéder à un rythme frénétique les décrets modifiant le Code de la démocratie locale à propos des provinces.

Si nous étions un tant soit peu impressionnables, autant de sollicitude de la part de notre autorité de tutelle, aurait eu de quoi nous inquiéter.

Mais, restons positifs, le mérite de son zèle aura été de nous préserver des affres de la routine.

Merci, vraiment, c'est gentil, il ne fallait pas à ce point-là !

Les nouveautés n'auront pas manqué en 2013. Je vous cite à titre d'exemples, mais c'est loin d'être complet :

- la recomposition des commissions du Conseil, désormais limitées au nombre de quatre,
- l'encadrement des communications des membres du Collège,
- la réforme des grades légaux, greffier et receveur
- les nouvelles règles en matière d'octroi de subventions à charge du budget provincial.

Ce constat serait dénué de tout intérêt s'il ne me permettait de souligner combien notre travail de tous les jours est ainsi plus ou moins fortement modifié, et avec quel à-propos les adaptations ont été réalisées, sans bruit et promptement.

Je dois cependant reconnaître que l'une de ces nouveautés aura su flatter notre amour-propre, puisque le Comité de Direction, désormais gravé dans le marbre décretaal, n'est autre qu'une version wallonne, une variante sémantique, oserais-je dire une copie conforme de l'Equipe de Management (?) que notre Province a créée dès 2006 dans le double but :

- de favoriser la transversalité entre les différents départements
- et de moderniser les pratiques de notre bonne vieille administration.

Je vous avais parlé en son temps du tandem Politique – Administration.

On dit maintenant qu'il s'agit d'un binôme. Le poids des mots ... A peine un petit choc !

Ce Comité de direction que j'ai l'honneur de présider fonctionne à la satisfaction de tous, composé de Monsieur Raymond BODARWE, Directeur financier (nouvelle dénomination du Receveur provincial), de Mesdames Sophie MATHIEU et Sabine VANDERMEULEN, de Messieurs Gérard MARCHANDISE et Luc MARCHAND, et de notre fidèle secrétaire, l'inoxydable Edmée GARANT.

Nous y traitons des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services administratifs.

Par exemple, c'est là que nous avons ciselé les règles concernant l'usage de Facebook dans le cadre provincial.

Ce comité n'est pas *un aréopage athénien* chargé de penser au sommet d'une quelconque tour d'ivoire ; il s'agit au contraire d'un groupe que nous voulons dynamique, ouvert, et qui est doté d'une belle diversité de genres, d'expériences et de tempéraments.

...

Contaminée sans doute par le virus de l'inventivité, la Province n'aura pas manqué d'apporter elle-même sa pierre à l'édifice du changement, en se dotant d'un nouvel organigramme, ratifié en avril dernier par le Conseil, construit sur la base des axes prioritaires définis à la demande de la Région.

Ce sont les fameux pôles.

J'entends bien que certains d'entre nous éprouvent encore quelques difficultés à bien comprendre ce *nouvel outil de gestion*, en rupture il est vrai avec une longue tradition de découpage de l'Administration en départements auquel nous étions habitués.

Rassurez-vous, le temps fera son œuvre, et je serai encore amené à vous préciser les choses dans les mois qui viennent.

Dans la foulée, nous nous apprêtons à soumettre au Conseil une nouvelle mouture, entièrement réécrite, du statut administratif et du cadre du personnel. Pour le moment, nous en discutons avec les syndicats, dans un climat tout à fait positif.

On retiendra enfin le rajeunissement et la féminisation de nos cadres, preuve de ce que notre institution est en pleine santé.

La démonstration est donc faite : qu'il soit contraint ou délibéré, redouté ou souhaité, le changement s'impose comme une évidence journalière et, vertu ou pas, l'aptitude à y faire face et même à l'anticiper est une nécessité, dans un monde vibrant au rythme de mutations accélérées.

Et, disait Brel en forçant les évidences, « qui n'avance pas, recule ».

...

D'ici quelques mois, début 2015 au plus tard, la zone unique de secours sera opérationnelle.

Depuis longtemps, la Province de Luxembourg, toujours forte de son *ardeur légendaire*, s'est investie dans la préfiguration de cette nouvelle structure.

Elle continuera de l'épauler au quotidien, dans un partage permanent de compétences.

C'est une démarche tout à fait originale en Belgique, et la preuve de notre capacité à nous impliquer dans des projets nouveaux et ambitieux, à fédérer et rassembler ce qui est éparé.

C'est sans doute même l'une de nos vocations fondamentales en tant que structure de pilotage de la supra-communalité, selon une jolie formule que j'ai entendue il y a peu au Sénat.

Et il faut être *fier* de ce qu'au-delà d'un enjeu stratégique pour la pérennité de notre institution, nous faisons aboutir une collaboration au service d'un objectif capital : la sécurité des Luxembourgeois.

Dans un moment, vous découvrirez une vidéo produite spécialement à l'occasion de cette journée. Elle nous permettra ainsi de découvrir le travail de quelques-uns de nos collègues. J'en profite pour lancer un appel aux amateurs, à ceux qui, l'année prochaine, seraient partants pour perpétuer à leur manière la tradition du coup de projecteur sur un département ou un service de la province.

Avant de passer aux choses sérieuses, si vous voyez ce que je veux dire, laissez-moi prononcer deux mots au sujet de l'absentéisme, en passe de devenir un leitmotiv de mes discours de fin d'année.

Lutter contre ce phénomène ne s'identifie en aucune façon à une *chasse aux absents*, mais bien comme une *guerre* livrée à ses racines même.

L'image de notre administration vis-à-vis de nos concitoyens figurant aussi au centre de cet enjeu, comprenez que j'y pense tous les jours.

Les résultats encourageants en la matière nous invitent à poursuivre les efforts déjà déployés dans ce domaine.

A côté des mesures préventives, comme l'organisation de la campagne annuelle de vaccination contre la grippe, les indispensables mesures de contrôle portent aussi leurs fruits. Ainsi, le nombre d'agents soumis au contrôle spontané est-il passé cette année de 71 à 23.

Cela se passe de commentaire.

La courbe du taux d'absentéisme s'améliore sensiblement aussi, **merci à vous tous !**

Pour rester dans la gestion des ressources humaines, je dois m'arrêter un instant sur le concept de mobilité interne. Nous y sommes favorables, parce que cela correspond souvent au bien-être des agents.

Mais, notre guide est toujours prioritairement l'intérêt du service et de la Province.

Quand vous formulez une telle demande, soyez conscients que la réponse ne pourra pas toujours être immédiate, les nécessaires arbitrages devant être menés.

Faire autrement nous entraînerait dans une désorganisation permanente qu'évidemment personne ne veut.

J'évoquais tout à l'heure les changements qui ont jalonné l'année qui s'achève.

Autant de défis à relever qui se résument à démontrer la pertinence de l'échelon provincial par sa réactivité face aux besoins concrets du terrain.

Nier cela en matière de **logement** – il s'agit d'un exemple pris au hasard– pour des raisons apparemment fondées sur la cohérence wallonne, amène l'humble observateur que je suis à s'interroger sur son ancrage communal, évidemment bien plus dispersé, et source potentielle de bien plus d'incohérences.

Puis on viendra nous demander de jouer un rôle de coordination. *La roue aura une fois encore tourné autour du même axe, avec la même révolution !*

Voilà donc un travail de tous les jours, un état d'esprit à cultiver, qui commence avec l'amour de l'ouvrage bien fait.

Ne perdons jamais une occasion de parler positivement de la Province et de prouver notre attachement à l'institution, qui a toujours assumé un rôle propre sur l'échiquier d'une Belgique en constante mutation.

L'avenir de la Province dépend de nous, de notre enthousiasme à la servir et aussi de notre capacité à *bien communiquer*.

Et **je vous vois** tous les jours conjuguer cela dans vos métiers si différents et vous en remercie de tout cœur. Continuez !

Cela m'amène naturellement à insister sur les vertus du travail d'équipe.

**Nous sommes tous les joueurs d'une même équipe.**

Quelles que soient nos différences en termes de formation, de métier, de génération ou de grade, il faut garder à l'esprit que nous avons tous à apprendre mutuellement.

On avance ensemble, et si on se neutralise, **par définition**, on stagne.

Avant de conclure, je veux vous assurer, toutes et tous, de la disponibilité du Comité de Direction dont je viens de parler.

Nous sommes pleinement disposés à vous entendre, dans les limites des règles et du raisonnable évidemment.

N'hésitez pas à faire des propositions.

Dans une relation hiérarchique mal conçue, le principe est : « **je pense donc tu suis** » ! Nous considérons, à l'inverse et avec le Collège : « **Tu penses, donc j'écoute** ».

C'est comme cela qu'éclosent les talents.

Et c'est bien là l'objectif poursuivi.

Dernier petit clin d'œil : que les nostalgiques se rassurent, ils ne seront pas punis... En d'autres termes, vous pouvez continuer à m'appeler « *Greffier* », dans l'expression orale uniquement.

C'est la seule petite part de résistance au changement que nous nous autoriserons désormais.

Il me reste à vous souhaiter une très heureuse année 2014, chez vous et au travail, de profiter pleinement de l'occasion qui nous est donnée de vivre des instants de convivialité

Je vous demande toutefois de penser à rester modérés dans la consommation des breuvages qui vous seront offerts, surtout si vous conduisez.

Je cède bien volontiers la parole au Président du Collège provincial, Monsieur Patrick ADAM

**Pierre-Henry GOFFINET, Directeur général provincial**